GROUPE socialiste

AVEC 255 ÉLUS, DONT 37 FEMMES, LES DÉPUTÉS SOCIALISTES FORMENT LE GROUPE MAJORITAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE. IL REPRÉSENTE DONC, POUR LE GOUVERNEMENT, UN PÔLE DE SOUTIEN ET DE STABILITÉ.

Grâce à un travail mené très en amont avec les ministres concernés, les députés socialistes contribuent, par leurs amendements, à améliorer et finaliser les projets de loi présentés par le Gouvernement. Ce fût le cas lors de la 3° année de législature pour les textes sur la solidarité et le renouvellement urbains, la parité, les nouvelles régulations économiques et, depuis le début de la session, pour l'épargne salariale, la loi de finances, la loi de financement de la sécurité sociale, et l'IVG.

Le groupe socialiste s'est également fixé pour mission de suivre la mise en oeuvre des principaux textes votés. C'est ainsi que les emplois-jeunes, la loi sur l'exclusion, les 35 heures, la couverture maladie universelle font l'objet d'un suivi particulier dans leur application sur le terrain.

Le groupe socialiste a également déposé de nombreuses propositions de loi. Parmi celles qui ont été votées par l'Assemblée figurent notamment le PACS, la prévention et la répression contre les organismes à caractère sectaire, les luttes contre les discriminations, l'égalité professionnelle hommesfemmes, la contraception d'urgence.

L'activité du groupe consiste aussi à obtenir la création de missions d'information ou de commissions d'enquête, pour exercer son rôle de contrôle de l'exécutif, mais aussi pour étudier de façon approfondie des sujets d'actualité : c'est ainsi par exemple que la bioéthique et la Corse font l'objet de missions d'information et que des commissions d'enquête ont été constituées, par exemple, sur la situation dans les prisons françaises, la sécurité maritime et l'alimentation des animaux d'élevage par les farines animales.

Les députés socialistes s'investissent aussi dans des groupes de travail sur des thèmes non directement reliés à l'activité parlementaire, mais qui permettent de réfléchir et de préparer des propositions sur des sujets qui touchent directement la vie des Français.

Être fidèles aux engagements qu'ils ont pris devant leurs électeurs, soutenir le Gouvernement dans le programme de réformes qu'il a entrepris et dans sa politique volontariste de lutte contre le chômage, contribuer à bâtir une société française plus juste et plus solidaire, tels sont les principes qui guident l'action des députés socialistes.

Groupe Socialiste à l'Assemblée nationale : 255 députés dont 37 Femmes

Président du groupe :

Jean-Marc Ayrault, Député-Maire de Nantes 01 40 63 63 82 e-mail : jmayrault@gsan.org

Vice-présidents :

Véronique Neiertz, François Cuillandre, Catherine Génisson, Martine David, Jean-Jacques Filleul, René Mangin, Jérôme Cahuzac.

Trésorier : Christian Bataille,

Trésorier adjoint : Didier Chouat

Membres du bureau : Alain Barrau, Patrick Bloche, Pierre Cohen, Bernard Derosier, Jean-Louis Idiart, Hélène Mignon, Alain Neri, Louis Mermaz, Louis Mexandeau, Bernard Cazeneuve, Pascal Terrasse, Didier Migaud, Didier Mathus, Yvette Benayoun-Nakache, Odette Grzegrzulka, Francis Hammel, Daniel Markovitch, Alain Vidalies, François Dosé.

Secrétaires Législatifs, examinant les propositions de loi du groupe : Jean-Yves Caullet, Michel Françaix, Christophe Caresche, Jacques Fleury, Laurence Dumont.

Le Groupe a désigné un responsable pour chaque commission :

Augustin Bonrepaux aux Finances, Jacques Floch aux Lois, Guy-Michel Chauveau à la Défense, René Mangin aux Affaires étrangères, Alfred Recours aux Affaires culturelles, familiales et sociales, Christian Bataille à la Production.

Le cabinet de Jean-Marc Ayrault se compose de :

- Arielle Texier: Directrice de Cabinet, Secrétaire Générale du Groupe
 01 40 63 63 77 e-mail: atexier@gsan.org
- Marie d'Ouince : Conseiller presse du Président,
 Directrice du service presse et communication
 01 40 63 63 85 e-mail : mdouince@gsan.org
- Pierre Bourdereau : Chef de cabinet 01 40 63 63 74 e-mail : pbourdereau@gsan.org
- Annette Chandernagor: Chargée des relations avec les élus 01 40 63 63 32 e-mail: achandernago@gsan.org

Deux Secrétaires Généraux adjoints sont chargés du suivi de l'activité parlementaire, aux côtés de la Secrétaire Générale :

- Pascale Charlotte pour la Commission des Lois, la Commission de la Production et des échanges, ainsi que pour les affaires européennes.
 01 40 63 63 81 - e-mail : pcharlotte@gsan.org
- Olivier Malaret pour la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales, ainsi que pour la Commission des Finances

01 40 63 63 80- e-mail : omalaret@gsan.org

Le suivi de l'activité parlementaire de la Commission de la Défense et de la Commission des Affaires étrangères est placé sous la responsabilité de la Secrétaire Générale, Arielle Texier.

Le groupe comporte 43 collaborateurs. Les assistants du groupe préparent et organisent le travail législatif des députés.



Premier groupe de l'opposition, présidé par Jean-Louis Debré, il rassemble 138 députés, dont 7 apparentés. Avec ses partenaires UDF et DL, il organise régulièrement des Ateliers de l'Alternance pour préparer le programme de l'opposition républicaire.

Les députés du groupe RPR partagent avec Jacques Chirac, Président de la République, la même ambition pour la France, les Français et pour la République.

Une France fraternelle tournée vers le progrès social mais aussi fidèle à son histoire, à ses valeurs républicaines et décidée à les défendre.

Dans cet esprit, au cours de l'année 2000, le groupe RPR a obtenu l'inscription de plusieurs propositions de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Parce qu'il est temps de mettre en place de nouveaux outils permettant aux Français d'investir leur épargne dans notre économie et d'obtenir des droits supplémentaires pour leurs retraites, nous avons notamment défendu la proposition de loi d'Édouard Balladur sur l'épargne salariale et la participation.
- Parce que l'artisanat est la première entreprise de France et pour réparer certaines injustices, nous avons défendu les propositions de loi :
- de Bernard Accoyer et Thierry Mariani tendant à protéger le patrimoine des artisans et commerçants en cas de faillite,
- de Nicole Catala portant organisation de la coopération professionnelle entre époux. Il s'agissait notamment de reconnaître la réalité du travail fourni par les conjoints et d'établir une organisation de l'entreprise conjugale valable quels que soient le régime matrimonial et l'activité exercée.
- Parce que la sécurité routière est une grande cause nationale, nous avons défendu la proposition de loi de Bernard Accoyer et Patrick Delnatte tendant à doter la France de nouveaux moyens pour lutter contre l'insécurité routière résultant de la conduite automobile sous l'emprise de stupéfiants.

L'ensemble du groupe RPR a d'autre part déposé plusieurs propositions de loi :

 visant à créer un certificat de dégazage afin de prévenir et de réprimer les rejets de polluants en mer,

- attribuant compétence aux tribunaux judiciaires pour statuer sur les actions en responsabilité des dommages causés en matière médicale et paramédicale et dirigées contre une personne morale de droit public,
- modifiant la base d'imposition de la taxe professionnelle due par les professionnels libéraux employant moins de cinq salariés.

Nos députés ont, par ailleurs, inlassablement interrogé le Gouvernement, tant par écrit que lors des séances de questions, sur les aspects les plus contestables de la politique (dérapages des dépenses de l'État, insécurité croissante, matraquage fiscal...) ou l'absence de décisions (avenir de notre système de retraite...).

Les députés du groupe RPR ont placé l'environnement au coeur du débat politique. Ce fut d'ailleurs le thème principal de réflexion de leurs journées parlementaires au Croisic au mois de septembre. Parce qu'il s'agit là encore d'une préoccupation majeure de nos citoyens, nous avons fait 50 propositions concrètes pour protéger notre environnement.

Enfin, en étroite collaboration avec nos partenaires UDF et DL, soucieux de préparer activement un vaste projet commun à l'opposition nationale, nous avons participé et contribué aux Ateliers de l'Alternance consacrés à la justice et aux retraites.



Groupe du Rassemblement Pour la République et apparentés:

Tél: 01 40 63 60 65 Fax: 01 40 63 53 78

internet: http://www.rpr.assemblee-nationale.fr

e-mail: groupe.rpr@wanadoo.fr





GROUPE UDF

Composé de 71 députés, le Groupe UDF, créé en 1978, incarne les valeurs démocratiques, libérales, européennes et sociales.

Déterminé dans l'action, le Groupe UDF défend la responsabilité et la dignité de la personne humaine. Le Groupe UDF croit aux effets positifs d'une société de responsabilité et dénonce les dégâts d'une société d'assistanat.

Le Groupe UDF souhaite écrire l'acte II de la décentralisation. C'est pourquoi, il œuvre pour la promotion de l'action locale, associative et préfère la proximité aux grandes administrations deshumanisées.

Porteur des couleurs de l'Europe, le Groupe UDF s'attache à la construction d'une Union toujours plus forte, plus solidaire et plus proche.

Le Groupe UDF, force de proposition

Favorable à une opposition constructive, le Groupe UDF a déposé en 2000 plus de 1 500 amendements et 68 propositions de loi.

À l'initiative du Groupe UDF, l'Assemblée nationale a débattu en 2000 de deux propositions de loi, l'une portant sur le droit à l'expérimentation pour les collectivités locales, l'autre sur la reconnaissance du génocide arménien.

Le Groupe UDF, force de contrôle et d'opposition

Convaincu de la nécessité d'un contrôle permanent de l'État par le Parlement, le Groupe UDF a rédigé en 2000, 3 032 questions écrites au Gouvernement. Il a posé 87 questions d'actualité.

Le Groupe UDF a demandé la création de deux commissions d'enquête, en particulier sur la gestion des crédits publics.

Le Groupe UDF, force de représentation

Conscient du besoin d'écoute et d'échange, le Groupe UDF a développé des moyens de communication modernes pour instaurer un dialogue nécessaire à la bonne élaboration de la loi.

Des questionnaires socio-professionnels *votre avis nous intéresse*, un site internet et une exposition itinérante sur l'Assemblée nationale et le rôle du député en sont les nouveaux outils.

• BUREAU DE GROUPE

Président :

Philippe Douste-Blazy

Premier Vice-Président :

François Sauvadet

Vice-présidents:

Pierre Albertini, Jean-Louis Bernard, Marc-Philippe Daubresse, Anne-Marie Idrac, Gilles de Robien, André Santini, Pierre-André Wiltzer

Délégué général : Maurice Leroy

Déléguée générale adjointe : Christine Boutin

Trésorier : Jean-Jacques Jegou

Membres: Jacques Barrot, Marie-Thérèse Boisseau, Hervé de Charette, Charles de Courson, Renaud Donnedieu de Vabres, Jean-Claude Gaillard, Germain Gengenwin, Bernadette Isaac-Sibille, François Léotard, Pierre Méhaignerie, Louise Moreau, Dominique Paillé, Henri Plagnol, Rudy Salles

Membres de Droit :

Valéry Giscard d'Estaing (ancien Président de la République)

Raymond Barre (ancien Premier Ministre)

(ancien Premier Ministr

René Couanau

(Vice-Président de la commission des Affaires culturelles)

Léonce Deprez

(Secrétaire de la commission de la Production et des échanges)

Maurice Lig

(Vice-Président de la délégation à l'Union européenne)

Arthur Paecht

(Vice-Président de la commission de la Défense)

• SECRÉTARIAT

Secrétaire Général:

Olivier Esquirol

Chef de Cabinet:

Régis Lefebvre

kegis Leiebvie

Service de Presse:

Véronique Fouquet-Winther, Delphine Guerlain

• GROUPE UDF

Adresse : Assemblée nationale

126, rue de l'Université - 75355 PARIS CEDEX 07 SP

Tél.: 01 40 63 67 11 Fax: 01 40 63 52 25

E-mail: c.nicolas@groupe-udf.asso.fr Internet: http://www.groupe-udf.asso.fr/ GROUPE Démocratie Libérale et Indépendants

Présidé par Jean-François Mattéi, professeur de médecine et député des Bouches du Rhône, le groupe Démocratie Libérale et Indépendants compte 43 députés, dont 2 apparentés.

Les députés libéraux forment un groupe autonome – à l'image du groupe des Républicains et Indépendants du Sénat.

La défense des libertés, une démarche humaniste et une volonté de responsabilité constituent le fil conducteur de leur action parlementaire au quotidien.

À la veille d'échéances électorales importantes, les députés libéraux sont attachés à promouvoir l'idée d'une nouvelle gouvernance.

La redistribution des pouvoirs sera à l'évidence l'un des grands enjeux des prochaines consultations nationales, législative et présidentielle. C'est une nouvelle gouvernance, plus efficace, plus humaine et plus transparente, qui doit prendre le relais de la gestion technocratique qui nous est trop souvent imposée. Ainsi, le grand chantier des prochaines années sera celui du pouvoir local et la modernisation de nos institutions : les députés du groupe Démocratie Libérale sont à l'avant-garde des propositions dans ce domaine.

Conscients des changements du nouveau monde qui se dessine, les députés libéraux s'efforcent également de réfléchir aux nouvelles missions et aux nouvelles responsabilités des élus. Contraception d'urgence, allongement du délai de l'IVG, sécurité alimentaire, santé et environnement, lutte contre la discrimination, délinquance juvénile, le politique est aujourd'hui amené à prendre des décisions dans les domaines dits "de société". Les libéraux, qui placent l'homme au cœur de leur réflexion politique, contribuent efficacement à la réflexion et au débat.

Déterminés à participer au succès d'une nécessaire alternance, les députés libéraux, attachés à l'identité de leur famille républicaine, indépendante et libérale, sont résolument engagés dans une démarche d'union de l'opposition, et participent activement à l'intergroupe de l'opposition avec leurs partenaires de l'UDF et du RPR.

Groupe Démocratie Libérale et Indépendants

Tél.: 01 40 63 66 94 Fax: 01 40 63 56 94

internet: http://www.groupe-dl.asso.fr

SECRÉTARIAT DU GROUPE DÉMOCRATIE LIBÉRALE ET INDÉPENDANTS

Secrétaire général du groupe :

Philippe Crevel

Tél.: 01 40 63 69 57 Fax: 01 40 63 56 94

Cabinet du Président :

Annick Gardies

Tél.: 01 40 63 66 97 Fax: 01 40 63 56 94

Communication et relations avec la presse :

Laurence Lasserre Tél.: 01 40 63 66 84 Fax: 01 40 63 96 76 lasserre@libertysurf.fr

CHARGÉS D'ÉTUDES:

Chargée d'études Lois :

Stéphanie Von Euw Tél: 01 40 63 66 83 Fax: 01 40 63 56 94

Chargée d'études Affaires culturelles, familiales et sociales :

Alexandra Henry Tél: 01 40 63 66 90 Fax: 01 40 63 56 94

Chargée d'études Affaires étrangères, Europe, Défense, Production et échanges :

Laure Brévignon Tél : 01 40 63 66 89 Fax : 01 40 63 56 94

Chargé d'études Finances :

Emmanuel Blanc Tél: 01 40 63 52 10

Fax: 01 40 63 52 10

Secrétariat du Président :

Karine Rémy Tél : 01 40 63 66 94 Fax : 01 40 63 56 94

Secrétariat Séances et études législatives :

Sylviane Mongin

Tél: 01 40 63 53 57 Fax: 01 40 63 56 94 sylviane.mongin@lemel.fr

Assistant presse

Hadrien Gallimard Tél: 01 40 63 66 32

GROUPE communiste communiste

COMPOSÉ DE 35 DÉPUTÉS ET APPARENTÉS, LE GROUPE COMMUNISTE APPARTIENT, DEPUIS LE DÉBUT DE LA LÉGIS-LATURE, À LA MAJORITÉ PARLEMENTAIRE.

Il a participé pleinement à la politique de réforme qui a commencé avec les 35 heures, les emplois jeunes, la prévention de la pauvreté, l'assurance maladie universelle, pour consolider la reprise économique en s'attaquant aux causes de la précarité et de l'injustice sociale.

Force de proposition, il a contribué aux réformes de la justice pour la présomption d'innocence, à la création du PACS, comme il milite pour l'abolition de la peine de mort partout dans le monde.

L'identité du groupe communiste s'est forgée dans l'histoire contemporaine des luttes humanistes pour l'emploi et la dignité de ceux qui créent les richesses de notre pays. Son combat contre les guerres coloniales se retrouve aujourd'hui dans son action pour une condamnation par la France des tortures commises pendant la guerre d'Algérie, comme dans sa volonté que la paix l'emporte au Moyen-Orient, assurant la reconnaissance d'un État Palestinien comme des frontières garanties pour Israël.

Le groupe communiste milite dans ses initiatives, ses propositions de lois, ses amendements, pour que la reprise économique soit confortée par le pouvoir d'achat des salariés, l'augmentation des minima sociaux, le renforcement des services publics.

Il demande que soit mise en place une mesure de prévention des licenciements économiques, contribuant à assurer le droit à l'emploi et à la formation tout au long de la vie active. Il demande pour les jeunes une véritable allocation d'autonomie.

Ces avancées sociales appellent une justice fiscale qui, en cessant d'avantager les revenus spéculatifs, inciterait les entreprises à investir dans la production et l'emploi.

Notre pays a besoin d'une démocratie représentative et pluraliste, avec l'élection de toutes les assemblées en tout ou partie à la proportionnelle comme sur le lieu de travail, d'une citoyenneté assurant les droits des salariés, l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre le harcèlement moral.

C'est aussi le meilleur moyen de s'attaquer à la crise de la politique, les scandales politico-financiers ayant toujours favorisé l'abstention et la dépolitisation sans contrecarrer la personnalisation du pouvoir et la supranationalité.

Les députés communistes sont convaincus que d'ici la fin de la législature, il importe de voter les lois permettant pour le plus grand nombre des avancées mesurables et que le Gouvernement de la gauche doit réaliser le nouvel élan qu'attendent les Français, pour que les députés soient d'abord jugés sur ce qu'ils auront contribué à apporter en termes d'emploi et de justice sociale.

Président du groupe communiste et apparentés : Alain Bocquet

Secrétaire général : **Dominique Touraine**

Adresse postale :

Assemblée nationale Groupe communiste 126, rue de l'Université 75355 Paris Cedex 07 SP Tél: 01 40 63 60 83 Fax: 01 40 63 55 21

Publication:

«La lettre des députés communistes», paraît chaque mois.

Adresse du site :

www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr

Adresse électronique :

groupe-communiste@assemblee-nationale.fr

GROUPE radical, citoyen et vert

À L'ISSUE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1997, LE PARTI RADICAL DE GAUCHE, LE MOUVEMENT DES CITOYENS ET LES VERTS ONT CONSTITUÉ UN GROUPE PARLEMENTAIRE À L'Assemblée nationale dénommé Groupe Radical, CITOYEN ET VERT (RCV).

Conformément à l'accord passé entre les trois formations fondatrices, le Groupe RCV se situe clairement dans la majorité parlementaire qui soutient le Gouvernement de Lionel Jospin. Chaque membre du groupe intervient à la tribune de l'Assemblée nationale ou dans les commissions en son nom propre ou au nom de sa formation politique. Les élus du Groupe RCV disposent de la liberté de vote. Tous les membres du groupe s'engagent à voter la confiance au Gouvernement et le budget et à repousser les motions de censure de la droite.

Le Groupe RCV est aujourd'hui composé de 30 députés : 13 députés PRG, 7 députés MDC, 5 députés VERTS, 3 députés du Parti Communiste Réunionnais et 2 Divers gauche.

Présidé successivement par Michel Crépeau (juin 1997 à mars 1999), puis par Roger-Gérard Schwartzenberg (avril 1999 à mars 2000), le Groupe RCV est désormais dirigé par Bernard Charles, Député du Lot.

Dans le cadre des séances réservées à l'initiative parlementaire, le Groupe RCV a fait adopter en première lecture une proposition de loi tendant à limiter la détention provisoire qui a contribué à l'élaboration du projet de loi du Gouvernement sur la présomption

Il a également fait adopter la loi du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs.

COMPOSITION DU BUREAU

Président :

Bernard Charles (PRG)

Vice-Président :

Georges Sarre (MDC)

Vice-Présidente :

Marie-Hélène Aubert (VERTS)

Trésorier :

Gérard Charasse (PRG)

Secrétaire général

Jean-Loup Coly

COMPOSITION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire Général:

Jean-Loup Coly

Tél. 01 40 63 58 47

Secrétaire Général Adjoint :

Henri Weill

Tél. 01 40 63 99 98

François De Rugy

Secrétaire Général Adjoint :

Tél. 01 40 63 58 45

Assistante du groupe

Anne Girardier Tél. 01 40 63 58 43

Adresse électronique

R.C.V@wanadoo.fr